

Espagne – Álava – Attaques loups // chiens

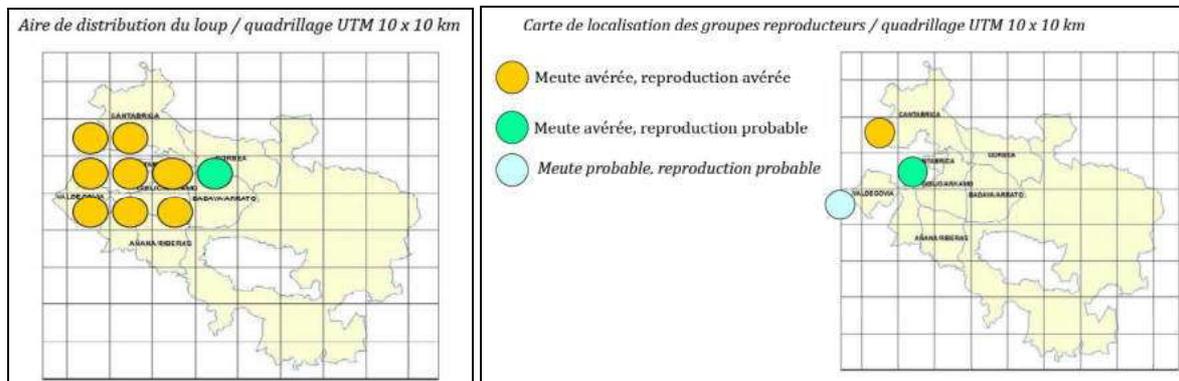
La Junte Générale de Álava, Parlement de cette Province basque, en Espagne, a publié en 2009 une étude sur la présence du loup dans une partie de son territoire : « [OTSOA \(Canis lupus\) ARABAN EL LOBO EN ÁLAVA](#) ». L'Álava est une des trois provinces qui forme le Pays basque versant Sud.



en jaune ci-dessous, les 3 provinces basques



Les loups ne sont présents que sur la partie de la Province voisine de la Castille-León et de la Cantabrie, elles mêmes voisine des Asturies, zones de forte présence de la bête, on sait. On estime leur nombre entre 17 et 20 bêtes stabilisées, une trentaine en prenant en compte des meutes erratiques entre Burgos et l'Álava.



(cartes dans [le rapport 2010](#), pages 11 et 14 - je traduis les légendes dans les cartes et tableaux)

[Le plan adopté par la Junte](#) en 2010 prend en compte les obligations européennes liées à la Directive Habitat, en l'état actuel elle s'impose à tous les pays de l'UE ; mais il le fait en soulignant fortement les problèmes de quasi incompatibilité avec des formes d'élevage extensif ou semi-extensif incontournables dans la Province, et en repérant des zones où le risque est particulièrement important. L'article 13 prévoit des mesures de contrôle précises (chasse postée ou en battue, capture) en particulier : « à la demande des éleveurs affectés lorsque la réalité des dommages aux troupeaux domestiques aura été dûment vérifiée et attribuable au loup », ou « sur proposition de la Direction de l'Agriculture lorsqu'elle le considèrera nécessaire pour éviter de graves préjudices à l'élevage ». La gestion se faisant conjointement par cette Direction et celle de l'Environnement.

L'étude de 2009 était le préalable établissant le bilan à partir duquel le plan a été conçu. Elle fournit des données particulièrement intéressantes sur la comparaison entre la prédation due aux loups et celle due aux chiens dits « errants » (le terme est impropre puisqu'il s'agit en fait d'animaux divagants). Dans les deux cas, il

s'agit de pertes officiellement reconnues et attribuées à l'un ou à l'autre selon le cas.

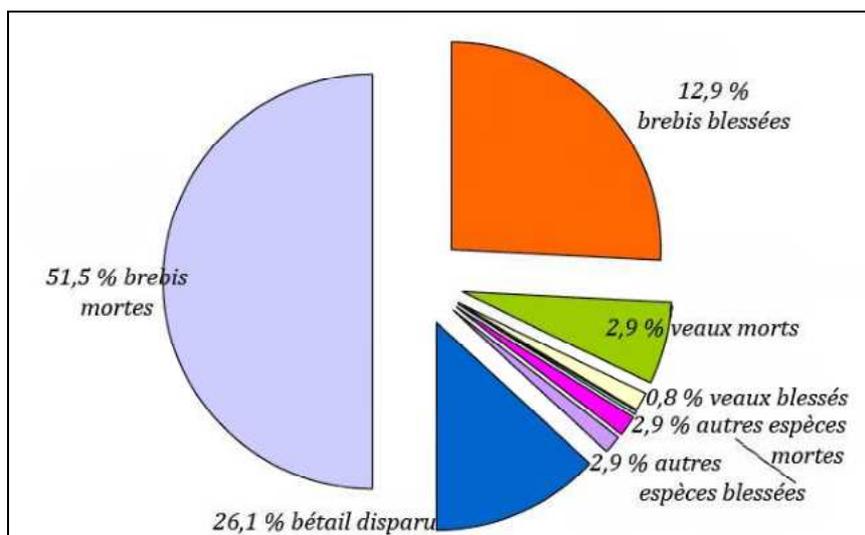
Les chiffres confirment ce que les études scientifiques ont montré pour la France, rien à voir avec les chiffres fantaisistes qui circulent çà et là sur les bases fantaisistes de sources jamais citées puisqu'elles n'existent pas : les dégâts dus aux loups sont sans commune mesure avec ceux des chiens.

		Chiens	Loups			Chiens	Loups
2003	Attaques	6	102	2004	Attaques	4	52
	Pertes	10	281		Pertes	20	144
	Éleveurs	5	51		Éleveurs	4	30
2005	Attaques	2	54	2006	Attaques	5	78
	Pertes	1	107		Pertes	46	150
	Éleveurs	1	27		Éleveurs	4	33
2007	Attaques	8	104	2008	Attaques	3	84
	Pertes	59	185		Pertes	13	146
	Éleveurs	7	40		Éleveurs	2	44

		Chiens	Loups
TOTAL 2003 - 08	Attaques = 502	28 = 5,6%	474 = 94,4%
	Pertes = 1162	149 = 12,8%	1013 = 87,2%
	Éleveurs = 248	23 = 9,3%	225 = 90,7%

(tableaux d'après pages 14 à 24 du pdf de 2009)

Pour les loups, ovins et caprins sont principalement affectés (93,9% et 2,6%) suivis des bovins (2,2%) puis des équins (1,3%). Il s'agit uniquement des bêtes mortes. Pour 2008 est fourni un bilan plus global qui arrive au total de 241 en prenant en compte bêtes blessées ou disparues (95 donc puisque 146 mortes) :



(page 21 du pdf de 2009)